

ARRETE ARS N°2015 – 1565 DU 28 décembre 2015

ARRETE DIDAMS N°2015 -

Autorisant la création d'un centre d'accueil de jour autonome de 10 places géré par l'ADMR

n° Finess : 10 000 ...

**LE DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
DE CHAMPAGNE-ARDENNE ET LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE**

VU le livre III de la partie législative et de la partie réglementaire du code de l'action sociale et des familles et notamment leur titre I respectif ;

VU spécifiquement les articles D312-156 à D312-161 du Code de l'Action Sociale et des Familles et relatifs aux établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ;

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment le titre IV, chapitre III article 124 ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU l'arrêté du 16 janvier 2015 portant nomination de Monsieur Benoît CROCHET en qualité de directeur général par intérim de l'ARS Champagne-Ardenne ;

VU la décision n°2015-163 du 17 mars 2015 portant délégation de signature du directeur général par intérim de l'agence régionale de santé de Champagne-Ardenne ;

VU le Programme Régional de Santé (PRS) arrêté par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne en date du 13 avril 2012, notamment, l'arrêté n° 2012-362 fixant le Schéma Régional d'Organisation Médico-sociale (SROMS) ;

VU l'arrêté n° 2015-887 en date du 8 septembre 2015 du Directeur Général par intérim de l'Agence Régionale de Santé portant actualisation du Programme Interdépartemental d'Accompagnement des Handicaps et de la Perte d'Autonomie (P.R.I.A.C.) de la région Champagne Ardenne pour la période 2015-2019 ;

VU la demande déposée par monsieur le directeur de l'ADMR sollicitant la création d'un accueil de jour autonome de 10 places ;

CONSIDERANT que le projet est compatible avec les orientations du Programme Interdépartemental d'Accompagnement des Handicaps et de la Perte d'Autonomie (P.R.I.A.C) ;

CONSIDERANT que le projet présente un coût de fonctionnement en année pleine compatible avec le montant de la dotation destinée aux établissements et services pour personnes âgées et mentionnée à l'article L.314-3 du code de l'action sociale et des familles concernant le financement des prestations par les organismes de sécurité sociale au titre de l'exercice 2015 ;

Sur proposition de Madame la Directrice du Secteur Médico-Social de l'ARS Champagne-Ardenne ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Général des Services du Département de l'Aube ;

ARRÊTENT

Article 1^{er} : Une autorisation est accordée à l'association ADMR pour la création d'un accueil de jour autonome de 10 places pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées à compter du 1^{er} décembre 2015.

Article 2 : Cet établissement est répertorié dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :

Entité juridique : Fédération départementale de l'aide à domicile en milieu rural
N° FINESS : 10 000 082 7
Code statut juridique : 60

Entité établissement : Accueil de jour autonome pour personnes âgées de l'ADMR
N° FINESS : **à créer**
Adresse : 17, rue Victor Hugo 10110 Bar sur Seine

Code catégorie : 207

Capacité : 10

Code discipline : 924

Code activité/fonctionnement : 21

Capacité : 10

Code clientèle : 436

Code MFT : 09

Article 3 : L'entrée en fonctionnement de l'accueil de jour autonome visée à l'article 1^{er} est subordonnée à la visite de conformité prévue en application des articles D. 313-11 à D.313-14 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 4 : En application de l'article L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la présente autorisation est accordée pour une durée de 15 ans à compter du 28 décembre 2015. Son renouvellement sera subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L.312-8 du code de l'action sociale et des familles, dans les conditions prévues par l'article L.313-5 du même code.

Article 5 : Tout recours contre le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux devant l'autorité compétente, soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, 25 rue du Lycée – 51000 Châlons-en-Champagne dans un délai franc de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs ou, à l'égard des personnes et des organismes auxquels il est notifié, à compter de la date de sa notification.

Article 6 : Monsieur le Directeur Général par intérim de l'Agence Régionale de Santé de Champagne Ardenne et Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Aube sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Champagne-Ardenne et au recueil des actes administratifs du département de l'Aube et dont un exemplaire sera adressé à Monsieur le directeur de la fédération ADMR – 13, rue des Près de Lyon – 10600 La Chapelle Saint Luc.

Châlons-en-Champagne, le

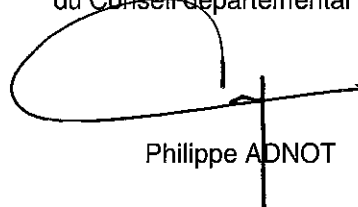
28 DEC. 2015

P/Le Directeur Général par intérim de
l'ARS Champagne-Ardenne,
La directrice du secteur médico-social



Edith CHRISTOPHE

Le Président
du Conseil départemental de l'Aube



Philippe ADNOT



Direction du Secteur Médico-social
Pole offre médico-sociale du département
De la Marne – unité personnes handicapées

ARRETE N° 2015- 1569 du 28 décembre 2015

Autorisant l'Association de parents et amis de personnes handicapées mentales de Vitry-le-François (APEI) à créer par transformation de 3 places de l'Institut Médico Educatif de Blacy 5 places de Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSAD) d'Insertion Professionnelle et Sociale Inter Associatif pour accueillir des personnes déficientes intellectuelles.

N° FINESS EJ : 510009590

N° FINESS ET : 510000474 (IME)

N° FINESS ET : 510012982 (SESSAD)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE PAR INTERIM
DE CHAMPAGNE-ARDENNE,**

VU le livre III de la partie législative et de la partie réglementaire du Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment leur titre I respectif ;

VU spécifiquement les articles D312-55 à D312-59 du Code de l'Action Sociale et des Familles et relatifs aux Services d'Education et de Soins Spécialisés à domicile ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment le titre IV, chapitre III article 124 ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le Programme Régional de Santé (PRS) arrêté par le Directeur Général de l'agence Régionale de Santé en date du 13 avril 2012 et notamment, l'arrêté n°2012-362 du 13 avril 2012 fixant le Schéma Régional de l'Organisation Médico-social et notamment son volet personnes handicapées ;

VU l'arrêté du 16 janvier 2015 portant nomination de Monsieur Benoît Crochet en qualité de Directeur Général par intérim de l'Agence Régionale de Santé de Champagne Ardenne ;

VU la décision n°2015-163 en date du 17 mars 2015 portant délégation du directeur général de l'agence régionale de santé Champagne-Ardenne par intérim ;

VU l'arrêté n°2015-887 du 8 septembre 2015 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé par intérim portant actualisation du Programme Interdépartemental d'Accompagnement des Handicaps et de la Perte d'Autonomie (P.R.I.A.C.) en région Champagne Ardenne pour la période 2015-2019 ;

VU l'arrêté du 17 avril 2007 portant la capacité totale du SESSAD « Le Mikado » à 15 places ;

VU le projet d'intention déposé le 30 septembre 2015 pour l'ouverture d'un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile d'Insertion Professionnelle et Sociale Inter Associatif de 10 places sur le territoire Est marnais par redéploiement de places d'Institut Médico Educatif, entre les associations de l'Association de parents et

amis de personnes handicapées mentales de Vitry-le-François (APEI) et de l'Association Elan Argonnais de Sainte Ménéhould ;

Considérant que le projet est compatible avec les orientations du Programme Interdépartemental d'Accompagnement des Handicaps et de la Perte d'Autonomie (P.R.I.A.C) ;

Considérant que le redéploiement de 3 places d'IME par la création de 5 places de SESSAD sera effective à partir du 1^{er} janvier 2016 ;

Sur proposition de Madame la Directrice du Secteur Médico-Social de l'ARS de Champagne-Ardenne ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'autorisation, visée à l'article L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, et sollicitée par l'Association de parents et amis de personnes handicapées mentales de Vitry-le-François (APEI), en vue de créer par redéploiement de 3 places d'IME, 5 places au SESSAD « Le Mikado » est accordée à partir du 1^{er} janvier 2016.

Cette autorisation porte la capacité totale du SESSAD à 20 places et la capacité totale de l'IME à 82 places.

Article 2 : L'IME et le SESSAD sont répertoriés dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux de la façon suivante ;

Entité juridique : **l'Association de parents et amis de personnes handicapées mentales de Vitry-le-François (APEI)**

N° FINESS : 51 000 9590
Code statut juridique : 61 Association RUP

Capacité : **20 places**
Entité établissement : **SESSAD « Le Mikado »**
N° FINESS : 51 001 2982
Code catégorie : 182 SESSAD
Code discipline d'équipement : 319 Education Spécialisée de Soins à Domicile Enfants Handicapés
Code type d'activité : 16 Prestation en milieu ordinaire
Code type clientèle : 110 déficience intellectuelle

Capacité : **20 places**
Entité établissement : **IME de Blacy**
N° FINESS : 51 000 0474
Code catégorie : 183 IME
Code discipline d'équipement : 903 Education Générale et Soins Spécialisés Enfants Handicapés
Code type d'activité : 17 internat de semaine
Code type clientèle : 110 déficience intellectuelle

Capacité : **52 places**
Entité établissement : **IME de Blacy**
N° FINESS : 51 000 0474
Code catégorie : 183 IME
Code discipline d'équipement : 903 Education Générale et Soins Spécialisés Enfants Handicapés
Code type d'activité : 13 semi internat
Code type clientèle : 110 déficience intellectuelle

Capacité : *6 places*
Entité établissement : **IME de Blacy**
N° FINESS : **51 000 0474**
Code catégorie : *183 IME*
Code discipline d'équipement : *903 Education Générale et Soins Spécialisés Enfants Handicapés*
Capacité : *13 semi internat*
Code type clientèle : *437 autisme*

Capacité : *4 places*
Entité établissement : **IME de Blacy**
N° FINESS : **51 000 0474**
Code catégorie : *183 IME*
Code discipline d'équipement : *903 Education Générale et Soins Spécialisés Enfants Handicapés*
Code type d'activité : *11 hébergement complet*
Code type clientèle : *437 autisme*

Article 3 : En application de l'article L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la présente autorisation est accordée pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2002. Son renouvellement sera subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L.312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles, dans les conditions prévues par l'article L.313-5 du même code.

Article 4 : Tout recours contre le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux devant l'autorité compétente, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons en Champagne, 25 rue du Lycée – 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE dans un délai franc de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs, ou à l'égard des personnes et des organismes auxquels il est notifié, à compter de la date de sa notification.

Article 5 : Monsieur le Directeur général par intérim de l'ARS de Champagne, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Champagne-Ardenne et dont un exemplaire sera adressé à Monsieur le Président l'Association de parents et amis de personnes handicapées mentales de Vitry-le-François (APEI) – 6, avenue de la République- 51300 Vitry-le-François.

Pour le Directeur Général de
l'ARS Champagne-Ardenne par intérim,
La directrice du secteur médico-social,



Edith Christophe



Direction du Secteur Médico-social
Pole offre médico-sociale du département
De la Marne – unité personnes handicapées

ARRETE N° 2015- 1570 du 28 décembre 2015

Autorisant l'Association Elan Argonnais de Sainte Ménéhould à créer, par transformation de 3 places d'Institut Médico Educatif de l'Elan Argonnais, 5 places de Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSAD) d'Insertion Professionnelle et Sociale Inter Associatif pour accueillir des personnes déficientes intellectuelles.

N° FINESS EJ : 51 000 9640

N° FINESS ET : 51 000 0433 (IME)

N° FINESS ET : 51 001 5308 (SESSAD)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE PAR INTERIM
DE CHAMPAGNE-ARDENNE,**

VU le livre III de la partie législative et de la partie réglementaire du Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment leur titre I respectif ;

VU spécifiquement les articles D312-55 à D312-59 du Code de l'Action Sociale et des Familles et relatifs aux Services d'Education et de Soins Spécialisés à domicile ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment le titre IV, chapitre III article 124 ;

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le Programme Régional de Santé (PRS) arrêté par le Directeur Général de l'agence Régionale de Santé en date du 13 avril 2012 et notamment, l'arrêté n°2012-362 du 13 avril 2012 fixant le Schéma Régional de l'Organisation Médico-social et notamment son volet personnes handicapées ;

VU l'arrêté du 16 janvier 2015 portant nomination de Monsieur Benoît Crochet en qualité de Directeur Général par intérim de l'Agence Régionale de Santé de Champagne Ardenne ;

VU la décision n°2015-163 en date du 17 mars 2015 portant délégation du directeur général de l'agence régionale de santé Champagne-Ardenne par intérim ;

VU l'arrêté n°2015-887 du 8 septembre 2015 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé par intérim portant actualisation du Programme Interdépartemental d'Accompagnement des Handicaps et de la Perte d'Autonomie (P.R.I.A.C.) en région Champagne Ardenne pour la période 2015-2019 ;

VU l'arrêté du 1^{er} octobre 2010 portant la capacité totale du SESSAD à 25 places ;

VU le projet d'intention déposé le 30 septembre 2015 pour l'ouverture d'un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile d'Insertion Professionnelle et Sociale Inter Associatif de 10 places sur le territoire Est marnais

par redéploiement de places d'Institut Médico Educatif, entre les associations de l'Association de parents et amis de personnes handicapées mentales de Vitry-le-François (APEI) et de l'Association Elan Argonnais de Sainte Ménéhould ;

Considérant que le projet est compatible avec les orientations du Programme Interdépartemental d'Accompagnement des Handicaps et de la Perte d'Autonomie (P.R.I.A.C) ;

Considérant que la transformation de 3 places d'IME en 5 places de SESSAD sera effective à partir du 1^{er} janvier 2016 ;

Sur proposition de Madame la Directrice du Secteur Médico-Social de l'ARS de Champagne-Ardenne ;

ARRETE

Article 1^{er} : L'autorisation, visée à l'article L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, et sollicitée par l'Association Elan Argonnais de Sainte Ménéhould, en vue de créer par transformation de 3 places d'IME, 5 places de SESSAD est accordée à partir du 1^{er} janvier 2016.

Cette autorisation porte la capacité totale du SESSAD à 30 places et la capacité totale de l'IME à 38 places.

Article 2 : L'IME et les SESSAD sont répertoriés dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux de la façon suivante ;

Entité juridique : Association Elan Argonnais de Sainte Ménéhould
N° FINESS : 51 000 964 0
Code statut juridique : 61 Association RUP

Capacité : 21
Entité établissement : SESSAD Elan Argonnais
N° FINESS : 51 001 5308
Code catégorie : 182 SESSAD
Code discipline d'équipement : 319 Education Spécialisée de Soins à Domicile Enfants Handicapés
Code type d'activité : 16 Prestation en milieu ordinaire
Code type clientèle : 110 déficience intellectuelle

Capacité : 9
Entité établissement : SESSAD Elan Argonnais
N° FINESS : 51 001 5308
Code catégorie : 182 SESSAD
Code discipline d'équipement : 319 Education Spécialisée de Soins à Domicile Enfants Handicapés
Code type d'activité : 16 Prestation en milieu ordinaire
Code type clientèle : 200 troubles de la conduite et du comportement

Capacité : 26
Entité établissement : IME de l'Elan Argonnais
N° FINESS : 51 000 0433
Code catégorie : 183 IME
Code discipline d'équipement : 903 Education Générale et Soins Spécialité Enfants Handicapés
Code type d'activité : 13 semi internat
Code type clientèle : 110 déficience intellectuelle

Capacité : 12

Entité établissement :

IME de l'Elan Argonnais

N° FINESS :

51 000 0433

Code catégorie :

183 IME

Code discipline d'équipement :

903 Education Générale et Soins Spécialité Enfants Handicapés

Code type d'activité :

17 internat

Code type clientèle :

110 déficience intellectuelle

Article 3 : En application de l'article L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la présente autorisation est accordée pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2002. Son renouvellement sera subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L.312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles, dans les conditions prévues par l'article L.313-5 du même code.

Article 4 : Tout recours contre le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux devant l'autorité compétente, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons en Champagne, 25 rue du Lycée – 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE dans un délai franc de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs, ou à l'égard des personnes et des organismes auxquels il est notifié, à compter de la date de sa notification.

Article 5 : Monsieur le Directeur général par intérim de l'ARS de Champagne, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Champagne-Ardenne et dont un exemplaire sera adressé à Monsieur le Président de l'Association de l'Elan Argonnais de Sainte Ménéhould, - 24, rue Gaillot Aubert – 51800 Sainte Ménéhould.

Pour le Directeur Général de
l'ARS Champagne-Ardenne par intérim,
La directrice du secteur médico-social,



Edith Christophe

Arrêté N°2015-1571 du 29 décembre 2015 modifiant la composition de la Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (CRUQPC) du Centre Hospitalier de Nouzonville

VU

Les articles R1112-81 et R1112-83 du code de Santé Publique ;

La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

L'arrêté du 16 janvier 2015 portant nomination de M. Benoit CROCHET, en qualité de directeur général par intérim de l'Agence Régionale de Santé de Champagne-Ardenne ;

Le décret n°2005-213 du 2 mars 2005 créant la Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge ;

Vu les propositions de l'établissement ;

ARRETE

Article 1^{er}

La composition de la CRUQPC du Centre Hospitalier de Nouzonville, pour ce qui concerne les représentants des usagers, est la suivante:

- Madame Colette DRAPIER, membre de l'Association SOS hépatites, demeurant 22 rue Cominay – 08700 Gespunsart, titulaire
- Monsieur STIRNEMANN Alain, membre de l'association JALMALV Ardennes, demeurant 4 rue Jean-Paul Vaillant - Appartement 72 - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES, suppléant
- Madame Mireille BAUDOIN, membre du Comité Ardennais de la Ligue contre le Cancer, demeurant 979 rue de Pasteur – 08150 Rimogne, titulaire,
- Madame Jeannine RAHIER, membre du Comité Ardennais de la Ligue contre le Cancer, demeurant 49 rue des Pépinières, 08000 Charleville Mézières, suppléante.

Article 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, dans le délai de deux mois à compter de la dernière date de publication au recueil des actes administratifs.

Article 3

Le Directeur général p.i. de l'ARS Champagne-Ardenne et le Directeur du Centre Hospitalier de Nouzonville, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêt qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne.

**Pour le Directeur général p.i. de l'ARS
Champagne-Ardenne, et par délégation,
Le Chef de cabinet,**



Marielle TRABANT

**Arrêté N°2015-1574 du 29 décembre 2015
fixant la composition nominative du conseil de surveillance
du Centre Hospitalier de la Haute-Marne (Haute-Marne)**

VU

Le code de la santé publique ;

La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

L'arrêté du 16 janvier 2015 nommant Monsieur Benoit CROCHET Directeur général par intérim de l'ARS Champagne-Ardenne ;

La décision n°2015-163 portant délégation de signature du directeur général par intérim de l'Agence régionale de santé de Champagne-Ardenne en date du 17 mars 2015 ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Le conseil de surveillance du centre hospitalier de la Haute-Marne est composé des membres ci-après :

I- Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°) En qualité de représentants des collectivités territoriales

- Madame Elisabeth DE CHANLAIRE, Représentant le Maire de la commune de Saint-Dizier ;
- Madame Nicole AUBRY et Madame Ghislaine DELORME, Représentantes de la communauté d'agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise ;
- Madame Elisabeth ROBERT-DEHAULT, représentante du Président du Conseil départemental de la Haute-Marne ;
- Madame Rachel BLANC, autre représentant du Conseil départemental de la Haute-Marne ;

2°) En qualité de représentants du personnel

- Madame Marie-Andrée BARBE, Représentant la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques ;
- Madame le Docteur Alina BADR et Monsieur le Docteur Djamel BENHAMLA, Représentants de la Commission Médicale d'Etablissement ;
- Madame Brigitte BALLAY et Monsieur Joël BRANDOLI, Représentant les organisations syndicales ;

3°) En qualité de personnalités qualifiées

- Personnalités qualifiées désignées par le Directeur général de l'ARS de Champagne-Ardenne
 - o Monsieur YVES RUMMLER, Président départemental de l'APAJH Haute-Marne ;
 - o Monsieur le Docteur Pierre GODINOT, Médecin libéral ;

- Représentants des usagers désignés par le Préfet du département de la Haute-Marne
 - o Monsieur Jean VAUTROT, Ligue contre le Cancer ;
 - o Madame Josette POCHON, Ligue contre le Cancer ;
- Personnalité qualifiée désignée par le Préfet du département de la Haute-Marne
 - o En attente de désignation ;

II- Sont membres du conseil de surveillance avec voix consultative :

- Le Président de la Commission médicale d'établissement, vice-président du Directoire du Centre Hospitalier de la Haute Marne : Monsieur le Docteur Abderrahmane SAÏDI ;
- Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Champagne Ardenne ;
- Le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du département de la Haute Marne ;
- Le représentant des familles de personnes accueillies : Madame Maria WEBER.

Article 2 :

La durée des fonctions des membres du conseil de surveillance est fixée à 5 ans, sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R.6143-12 du code de la santé publique.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou à l'égard des tiers, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs.

Article 4 :

Le directeur général par intérim de l'ARS Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne.

Fait à Châlons-en-Champagne,

**Le directeur général par intérim de l'ARS
Champagne-Ardenne,**

Benoit CROCHET



Arrêté N°2015-1576 du 31 décembre 2015 modifiant la composition de la Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (CRUQPC) de l'Hôpital local de FISMES

VU

Les articles R1112-81 et R1112-83 du code de Santé Publique ;

La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

L'arrêté du 16 janvier 2015 portant nomination de M. Benoit CROCHET, en qualité de directeur général par intérim de l'Agence Régionale de Santé de Champagne-Ardenne ;

Le décret n°2005-213 du 2 mars 2005 créant la Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge ;

Vu les propositions de l'établissement ;

ARRETE

Article 1^{er}

La composition de la CRUQPC de l'hôpital Local de Fismes, pour ce qui concerne les représentants des usagers, est la suivante:

- Madame Brigitte LAVOLE, représentant de l'Association Ligue Contre le Cancer sis 27 boulevard de la Paix – 51100 Reims, titulaire,
Madame Christine DANJON, représentante de l'association des familles rurales de la Marne, 22 rue de Branscourt 51140 JONCHERY SUR VESLE, suppléante.
- Madame Françoise BOURGEOIS, membre de l'UDAF 51, demeurant 25 rue saint-Vincent –51390 Courmas, titulaire,
- Madame Bernard LECLERCQ, membre de l'UDAF 51, demeurant 14 rue chanteraine – 51140 Trigny, suppléante.

Article 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, dans le délai de deux mois à compter de la dernière date de publication au recueil des actes administratifs.

Article 3

Le Directeur général p.i. de l'ARS Champagne-Ardenne et le Directeur de l'Hôpital de Fismes, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêt qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne.

**Pour le Directeur général p.i. de l'ARS
Champagne-Ardenne, et par délégation,
Le Chef de cabinet,**



Marielle TRABANT

Arrêté N°2015-1577 du 31 décembre 2015 modifiant la composition de la Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (CRUQPC) de l'HAD REIMS

VU

Les articles R1112-81 et R1112-83 du code de Santé Publique ;

La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

L'arrêté du 16 janvier 2015 portant nomination de M. Benoit CROCHET, en qualité de directeur général par intérim de l'Agence Régionale de Santé de Champagne-Ardenne ;

Le décret n°2005-213 du 2 mars 2005 créant la Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge ;

Vu les propositions de l'établissement ;

ARRETE

Article 1^{er}

La composition de la CRUQPC de l'HAD REIMS, pour ce qui concerne les représentants des usagers, est la suivante :

- Madame MURIOT Chantal, Association Marnaise des Diabétiques Maison de la vie Associative, demeurant 122 Bis Rue Barbâtre – 51100 REIMS, titulaire
- Madame TERRAZANO Emma, AFA, demeurant 5 Boulevard Kennedy, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, suppléante

- Madame DUGUI, ligue contre le cancer 51, titulaire
- Madame SEUXET Hélène, France Alzheimer, demeurant 2 c Rue de Chevigne 51100 REIMS, suppléante.

Article 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, dans le délai de deux mois à compter de la dernière date de publication au recueil des actes administratifs.

Article 3

Le Directeur général p.i. de l'ARS Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne.

Pour le Directeur général p.i. de l'ARS
Champagne-Ardenne, et par délégation,
Le Chef de cabinet,


Marielle TRABANT

Arrêté N°2015-1578 du 31 décembre 2015 modifiant la composition de la Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (CRUQPC) du Centre Hospitalier de Chalons en Champagne

VU

Les articles R1112-81 et R1112-83 du code de Santé Publique ;

La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

L'arrêté du 16 janvier 2015 portant nomination de M. Benoit CROCHET, en qualité de directeur général par intérim de l'Agence Régionale de Santé de Champagne-Ardenne ;

Le décret n°2005-213 du 2 mars 2005 créant la Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge ;

Vu les propositions de l'établissement ;

ARRETE

Article 1^{er}

La composition de la CRUQPC du Centre Hospitalier de Chalons en Champagne, pour ce qui concerne les représentants des usagers, est la suivante:

- Madame GAUTTIER Frédérique, Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD), 12 rue de la Noue Hermandre – 51520 Saint Martin sur le Pré, titulaire.
- Madame Emma TERRAZANO, membre de l'Association François Aupetit (AFA), demeurant 5 Boulevard Kennedy – 51000 Châlons-en-Champagne, suppléante.
- Monsieur Jean-Claude RAGOT, membre de l'Association Départementale d'Aide aux Familles et Amis de Personnes Handicapées Mentales (ADAPEI), demeurant 78 Allée Alphonse Karr – 51000 Châlons-en-Champagne, titulaire,
- Madame Elisabeth TAILLANDIER, membre de l'Association Familles Rurales, demeurant 10 rue de Reims – 51400 Cuperly, suppléante.

Article 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, dans le délai de deux mois à compter de la dernière date de publication au recueil des actes administratifs.

Article 3

Le Directeur général p.i. de l'ARS Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêt qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne.

**Pour le Directeur général p.i. de l'ARS
Champagne-Ardenne, et par délégation,
Le Chef de cabinet,**


Marielle TRABANT

ARRETE N°2015-1579 du 31 décembre 2015
modifiant la composition de la CRSA Champagne-Ardenne

VU

Le code de la santé publique ;

La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie – CRSA modifié ;

Le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

L'arrêté du 16 janvier 2015 désignant Monsieur Benoit CROCHET en qualité de Directeur général par intérim de l'ARS Champagne-Ardenne ;

ARRETE

Article 1^{er}

L'arrêté 2015-1134 du 22 octobre est abrogé.

Article 2

La composition de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Champagne-Ardenne est la suivante :

Membres avec voix délibérative :

Collège n°1 : représentants des collectivités territoriales

Représentants des collectivités territoriales - collège n°1	3 conseillers régionaux - titulaires	en cours de désignation				
	3 conseillers régionaux - suppléants	en cours de désignation				
	3 conseillers régionaux - titulaires	en cours de désignation				
	3 conseillers régionaux - suppléants	en cours de désignation				
	3 conseillers régionaux - titulaires	en cours de désignation				
	3 conseillers régionaux - suppléants	en cours de désignation				
	1 conseiller départemental Marne - titulaire	Madame	SCHULTHESS Frédérique	Conseil départemental Marne 40 rue Carnot	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
	1 conseiller départemental Marne - suppléant	Monsieur	SAVARY René-Paul	Président du CD Marne 2bis rue de Jessaint	51000	CHALONS-EN-CHAMPAGNE
	1 conseiller départemental Haute-Marne - titulaire	Madame	LAVOCAT Marie-Claude	Vice-présidente du CD déléguée aux personnes âgées et handicapées BP12	52120	CHATEAUVILLAIN
	1 conseiller départemental Haute-Marne - suppléant	Madame	ROSSIGNEUX Yvette	Conseil départemental de la Haute- Marne 1 rue du Commandant Huquenvy	52011	CHAUMONT Cedex
	1 conseiller départemental Ardennes - titulaire	Madame	POLETTI Bérengère	Vice-présidente du Conseil départemental des Ardennes Députée des Ardennes	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
	1 conseiller départemental Ardennes - suppléant	Monsieur	LECLET Jean-François	Vice-Président du Comité départemental des Ardennes La Neuville aux Haies	08800	LES HAUTES- RIVIERES
	1 conseiller départemental Aube - titulaire	Monsieur	DE LA HAMAYDE Bernard	Vice-président du Conseil départemental Aube 2 rue Pierre Labonde	10026	TROYES
	1 conseiller départemental Aube - suppléant	Madame	PHILIPPON Elisabeth	Conseil départemental Aube 2 rue Pierre Labonde	10026	TROYES
	1 conseiller départemental Aube - suppléant	Madame	GARNIER Bernadette	Conseil départemental Aube 2 rue Pierre Labonde	10000	TROYES
	3 représentants des groupements de communes du ressort de la CRSA - titulaires	en cours de désignation				
	3 représentants des groupements de communes du ressort de la CRSA - suppléants	en cours de désignation				
	3 représentants des groupements de communes du ressort de la CRSA - titulaires	en cours de désignation				
	3 représentants des groupements de communes du ressort de la CRSA - suppléants	en cours de désignation				
	3 représentants des groupements de communes du ressort de la CRSA - titulaires	en cours de désignation				
	3 représentants des groupements de communes du ressort de la CRSA - suppléants	en cours de désignation				
	3 représentants des communes du ressort de la CRSA - titulaires	Monsieur	FOURNIER Yves	Maire d'Aix en Othe	10160	AIX EN OTHE
	3 représentants des communes du ressort de la CRSA - suppléants	Monsieur	Jean-Jacques ARNAUD	Maire de Sainte Savine	10300	SAINTE SAVINE
	3 représentants des communes du ressort de la CRSA - titulaires	Madame	DOYEN Maryvonne	Adjointe au maire d'Aiglemont	08090	AIGLEMONT
	3 représentants des communes du ressort de la CRSA - suppléants	Madame	OESLICK Cécile	Maire de Cuchery	51480	CUCHERY
	3 représentants des communes du ressort de la CRSA - titulaires	Monsieur	WALLENDORF Claude	Maire de Givet	08600	GIVET
	3 représentants des communes du ressort de la CRSA - suppléants	Madame	SCHAJER Elisa	Adjointe au maire de Châlons en Champagne Place Foch	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE

Collège n°2 : représentants des usagers de services de santé ou médico-social

Représentants des usagers de services de santé ou médico-social - collège 2	8 représentants associations agréées - titulaires	Madame	LOUBIER Danièle	UNAFAM 109 Bis rue Révérend Père Lafra	10000	TROYES
	8 représentants associations agréées - suppléants	Madame	RIDEZ Françoise	VMEH 6 rue Saint Eloi	51360	VAL DE VESLE
	8 représentants associations agréées - titulaires	en cours de désignation				
	8 représentants associations agréées - suppléants	Monsieur	JASSIONES Patrick	CLCV Marne 49 rue Petit Delbourg	51100	REIMS
	8 représentants associations agréées - titulaires	Madame	JACON Denise	AFM-Délégation Marne 15 allée Jean Goujon	51100	REIMS
	8 représentants associations agréées - suppléants	Madame	MICHEL Agnès	SOS hépatites 7 rue de Sedan	08450	REMILLY AILLICOURT
	8 représentants associations agréées - titulaires	Madame	QUANTINET Danielle	CISS 4 Lotissement le Village	51300	OUTREPONT
	8 représentants associations agréées - suppléants	Monsieur le Dr	WAGNER Jean-Claude	Ligue contre le cancer Aube 8 rue Danton	10800	SAINT JULLIEN LES VILLAS
	8 représentants associations agréées - titulaires	Madame	VARNET Isabelle	Déléguée régionale Alliance maladies rares 4 rue des Moissons	51380	VILLERS MARMERY
	8 représentants associations agréées - suppléants	Madame	JACOPE Michèle	UDAF Marne 35 rue Georges Sand	51120	BROYES
	8 représentants associations agréées - titulaires	Monsieur	DEJARDIN Christian	UFC Que choisir 18ter Rue Jules Verne	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
	8 représentants associations agréées - suppléants	en cours de désignation				
	8 représentants associations agréées - titulaires	Monsieur	FOURQUET Francis	Délégué régional APF 4 le Pré Moulin	10500	LASSICOURT
	8 représentants associations agréées - suppléants	Madame	BRIGAND Claudette	Génération mouvement - les aînés ruraux 1 rue Danton	10200	BAR SUR AUBE
	8 représentants associations agréées - titulaires	M le Pr	BAEHREL Bernard	Amicale des opérés du cœur 122bis rue du Barbâtre	51100	REIMS
	8 représentants associations agréées - suppléants	Monsieur	BOITEUX Jacques	FNAR 60 avenue de Roanne	51600	SUIPPES
	4 représentants associations de retraités et PA - titulaires	Monsieur	ROUSSEL Gérard	CODERPA 52 22 rue des Hironnelles	52100	SAINT DIZIER
	4 représentants associations de retraités et PA - suppléants	Monsieur	PROST Michel	CODERPA 52 5 Rue des Tennis	52000	CHAUMONT
	4 représentants associations de retraités et PA - titulaires	Madame	ZUGETTA Nicole	CODERPA 10 7 rue de la Résistance	10130	MONTIGNY LES MONTS
	4 représentants associations de retraités et PA - suppléants	en cours de désignation				
	4 représentants associations de retraités et PA - titulaires	Monsieur	DUCZYNSKI Patrice	CODERPA 08 12 Clos Margot	08090	MONTCY NOTRE DAME
	4 représentants associations de retraités et PA - suppléants	Monsieur	BOILEAU Michel	CODERPA 08 1 Route d'Etion	08090	DAMOUZY
	4 représentants associations de retraités et PA - titulaires	Madame	LONGUEPEE Nicole	CODERPA 51 2 rue de l'Arbalète	51500	SILLERY
	4 représentants associations de retraités et PA - suppléants	Monsieur	GRANDMAIRE Michel	CODERPA 51 5 rue Gérard de Nerval	51470	SAINT MEMMIE
	4 représentants des associations des PH, dont 1 intervenant dans le champ de l'enfance handicapée - titulaires	Monsieur	MESSAGER Jean-Luc	CDCPH Aube Président de l'APEI de l'Aube 29bis avenue des Martyrs de la	10000	TROYES
	4 représentants des associations des PH, dont 1 intervenant dans le champ de l'enfance handicapée - suppléants	Madame	GROSSMANN Chantal	CDCPH Aube / ASSAGE 66 rue de la Perrière	10320	SOULIGNY
	4 représentants des associations des PH, dont 1 intervenant dans le champ de l'enfance handicapée - titulaires	Madame	PERAN Corinne	CDCPH Marne - Comité départemental handisport Marne 217 Boulevard Charles Arnould	51100	REIMS
	4 représentants des associations des PH, dont 1 intervenant dans le champ de l'enfance handicapée - suppléants	Madame	MARCHAND Bernadette	CDCPH Marne - Alliance maladies rares 18 rue Edouard Herriot	51100	REIMS
	4 représentants des associations des PH, dont 1 intervenant dans le champ de l'enfance handicapée - titulaires	Monsieur	GOUVERNEUR Alain	CDCPH Ardennes AAMCCA 15 rue du Gué Saint-Jean	08300	NEUFLIZE
	4 représentants des associations des PH, dont 1 intervenant dans le champ de l'enfance handicapée - suppléants	Madame	VERNET	CDCPH 08 Présidente de l'ADAPEI Ardennes 2bis-4 Boulevard Gambetta	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
4 représentants des associations des PH, dont 1 intervenant dans le champ de l'enfance handicapée - titulaires	en cours de désignation		CDCPH Haute-Marne			
4 représentants des associations des PH, dont 1 intervenant dans le champ de l'enfance handicapée - suppléants	en cours de désignation		CDCPH Haute-Marne			

Collège n°3 : représentants des conférences de territoire

Représentants des conférences de territoire - collège 3	4 représentants des conférences de territoire - titulaires	Monsieur	DARAGON Hervé	Président de la CT Nord Groupe Courlancy 38 rue de Courlancy	51100	REIMS
	4 représentants des conférences de territoire - suppléants	en cours de désignation				
	4 représentants des conférences de territoire - titulaires	Madame le docteur	LEFLON Michèle	Vice-Présidente du Conseil régional 34 rue de Bourgogne Appartement 93	08000	CHARLEVILLE-MEZIERES
	4 représentants des conférences de territoire - suppléants	en cours de désignation				
	4 représentants des conférences de territoire - titulaires	Madame	PIUBELLO Mariène	Présidente de la CT Sud Directrice générale Association Bréviandes accueil social	10450	BREVIANDES
	4 représentants des conférences de territoire - suppléants	Monsieur	JACHET Jacky	65 avenue du Maréchal Leclerc	10120	SAINT-ANDRE LES VERGERS
	4 représentants des conférences de territoire - titulaires	Monsieur le docteur	VAN RECHEM Michel	CH Troyes - SAMU 101 avenue Anatole France	10000	TROYES
	4 représentants des conférences de territoire - suppléants	en cours de désignation				

Collège n°4 : Partenaires sociaux

Partenaires sociaux - collège 4	5 représentants des OS de salariés représentatives - titulaires	Madame	CALVY Sandrine	CGT CH 51 rue du Commandant Derrien	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
	5 représentants des OS de salariés représentatives - suppléants	Madame	GUZA Hélène	CGT 26 place de la Mairie	08220	CHAUMONT PORCIEN
	5 représentants des OS de salariés représentatives - titulaires	Madame	ROUSSEL-DRUART Sandrine	FO 22 rue des Hirondelles	52100	SAINT DIZIER
	5 représentants des OS de salariés représentatives - suppléants	Madame	DELIZEE-GRAND Béatrice	FO 14 rue Jean Rogissart	08000	VILLERS SEMEUSE
	5 représentants des OS de salariés représentatives - titulaires	Monsieur	FLORES Francis	CFDT 69 rue Paul Verlaine	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
	5 représentants des OS de salariés représentatives - suppléants	Monsieur	MERCEY François	CFDT Apt5 - 7 ruelle de Poterne	52200	LANGRES
	5 représentants des OS de salariés représentatives - titulaires	Monsieur	BELLOT André	CFTC 4 rue des Sorbiens	52800	NOGENT
	5 représentants des OS de salariés représentatives - suppléants	Madame	GUILLEMIN Nathalie	CFTC 126 rue de la Presle	55170	ANCREVILLE
	5 représentants des OS de salariés représentatives - titulaires	Monsieur	VIARD Vincent	Représentant CFE-CGC 38 Route de Chalantré	10400	LE MERIOT
	5 représentants des OS de salariés représentatives - suppléants	Monsieur	INGRET Bernard	Représentant CFE-CGC 46 rue du Général de Gaulle	52330	COLOMBEY LES DEUX EGLISES
	3 représentants des OS d'employeurs représentatives - titulaires	Monsieur	BERSOT Maurice	Représentant l'UDES-UNIFED Directeur de l'ADASMS 10 rue de l'Église	52220	PUELLEMONTIER
	3 représentants des OS d'employeurs représentatives - suppléants	en cours de désignation		Représentant CG-PME		
	3 représentants des OS d'employeurs représentatives - titulaires	Monsieur	BLANCKAERT Christian	Représentant UPA 37 rue des Capucins	51100	REIMS
	3 représentants des OS d'employeurs représentatives - suppléants	Monsieur	CLAUDON Eric	Représentant UPA 37 rue des Capucins	51100	REIMS
	3 représentants des OS d'employeurs représentatives - titulaires	Monsieur	DESLYPPER André	Représentant MEDEF 8 Rue Henri Warnier	51500	TAISSY
	3 représentants des OS d'employeurs représentatives - suppléants	Monsieur	SANCHEZ Philippe	Représentant MEDEF 9 avenue du Général Leclerc	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
	1 représentant des OS représentatives des artisans, commerçants et professions libérales - titulaire	Monsieur	SCHWARTZ Jean-Sébastien	Infirmier libéral 79 Rue Thénard1	10800	ST JULLIEN LES VILLAS
	1 représentant des OS représentatives des artisans, commerçants et professions libérales - suppléant	Monsieur le Docteur	PICAVET Bruno	Pneumologue Polyclinique les Bleuets 24-44 rue du Colonel Fabien	51100	REIMS
1 représentant des OS représentatives des exploitants agricoles - titulaire	en cours de désignation					
1 représentant des OS représentatives des exploitants agricoles - suppléant	en cours de désignation					

Collège n°5 : représentants des acteurs de la cohésion et de la protection sociales

Acteurs de la cohésion et de la protection sociales - collège 5	2 représentants des associations oeuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité - titulaires	Monsieur	DUBOIS Thomas	URIOPSS 14 avenue Hoche	51100	REIMS
	2 représentants des associations oeuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité - suppléants	Madame	BRISION Corinne	AMR-URIOPSS 9 RUE Paul Despiques	51220	CAUROY LES HERMONVILLE
	2 représentants des associations oeuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité - titulaires	Madame	MARION Brigitte	Association Auboise de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (AASEAA)	75013	PARIS
	2 représentants des associations oeuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité - suppléants	Monsieur	LE BŒUF François	URIOPSS Champagne-Ardenne 48 Rue du Barbâtre	51100	REIMS
	1 représentant de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail - titulaire	Monsieur	PETIT Jean-François	3ème vice président de la CARSAT 81-85 rue de Metz	54073	NANCY Cedex
	1 représentant de l'assurance vieillesse de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail - suppléant	Monsieur	BURLION Robert	Administrateur CARSAT 25 rue du Grand Mau	51470	SAINT MEMMIE
	1 représentant de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail - titulaire	Monsieur	LAUTMAN Albert	Directeur de la CARSAT 81-85 rue de Metz	54073	NANCY Cedex
	1 représentant de l'assurance vieillesse de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail - suppléant	Madame	LORTHOIS Ingrid	CARSAT Sous directrice maladie CARSAT Nord-est	54073	NANCY Cedex
	1 représentant des CAF - titulaire	Madame	DOMMANGE Christine	1 rue de la Bonne Femme	51100	REIMS
	1 représentant des CAF - suppléant	en cours de désignation				
	1 représentant de la mutualité française - titulaire	Monsieur	BLAUD Olivier	1er vice-président délégué de la Mutualité française Champagne-Ardenne	51100	REIMS
1 représentant de la mutualité française - suppléant	Monsieur	MAILLIOT Jean-Louis	Trésorier général de la mutualité française Champagne-Ardenne 31 rue Paul Vaillant Couturier	51100	REIMS	

Collège n°6 : représentants des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé - collège 6	2 représentants des services de santé scolaire et universitaire - titulaires	Madame le Docteur	CASANOUE Anne-Marie	Médecin conseiller technique du Recteur 1 rue Navier	51082	REIMS Cedex
	2 représentants des services de santé scolaire et universitaire - suppléants	Madame le Docteur	HALLLOT-PLET Catherine	Médecin conseiller DSDEN Marne Cité administrative Tirlet	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
	2 représentants des services de santé scolaire et universitaire - titulaires	Madame	MEYER Marie-Claude	Infirmière conseillère technique du Recteur 1 rue Navier	51082	REIMS Cedex
	2 représentants des services de santé scolaire et universitaire - suppléants	Monsieur	BOULAN Laurent	Infirmier conseiller technique DSDEN Ardennes 20 Avenue Mitterand	08011	CHARLEVILLE MEZIERES
	2 représentants des services de santé au travail - titulaires	Monsieur	LE NUE Jean-Louis	Président de l'AMTER		
	2 représentants des services de santé au travail - suppléants	Madame le Docteur	CARIOU Patricia	Médecin du travail CIEST 24 rue Ampère	51300	VITRY LE FRANCOIS
	2 représentants des services de santé au travail - titulaires	Monsieur	MASSON Richard	Président du SMIRC 4 rue Raymond Aron	51520	SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE
	2 représentants des services de santé au travail - suppléants	Monsieur	RICHEL Sylvain	Directeur AST08 9 rue Paulin Richier ZA du Bois Fortant	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
	2 représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile - titulaires	Madame le Docteur	PARENT Mélanie	Conseil général Ardennes PMI 13 place Winston Churchill	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
	2 représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile - suppléants	Monsieur le Docteur	HEMMERLING Rodolphe	Conseil général Haute-Marne PMI 2 rue Godeard Jeanson	52100	SAINT-DIZIER
	2 représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile - titulaires	Madame le Docteur	PLIQUE Sylvie	DIDAMS-PMI Cité administrative des Vassaules	10000	TROYES
	2 représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile - suppléants	en cours de désignation				
	2 représentants des organismes oeuvrant dans le champ de la promotion de la santé, prévention, éducation dont un oeuvrant en MS ou cohésion sociale -	Madame	PATRIS Anne	Directrice de l'IREPS 19 Avenue Sarrail	51000	CHALONS-EN-CHAMPAGNE
	2 représentants des organismes oeuvrant dans le champ de la promotion de la santé, prévention, éducation dont un oeuvrant en MS ou cohésion sociale -	Madame	CHIGIONI Myriam	IREPS 19 Avenue Sarrail	51000	CHALONS-EN-CHAMPAGNE
	2 représentants des organismes oeuvrant dans le champ de la promotion de la santé, prévention, éducation dont un oeuvrant en MS ou cohésion sociale -	Monsieur le Docteur	RIGAUD Alain	Président de l'ANPAA 2bis rue Piper	51100	REIMS
	2 représentants des organismes oeuvrant dans le champ de la promotion de la santé, prévention, éducation dont un oeuvrant en MS ou cohésion sociale -	Madame	LEBRUN Delphine	ANPAA 51	51100	REIMS
1 représentant des organismes oeuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement/recherche - titulaires	Monsieur le Professeur	ESCHARD Jean-Paul	Doyen de la faculté de médecine 51 rue Cognacq Jay	51100	REIMS	
1 représentant des organismes oeuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement/recherche - suppléants	en cours de désignation					
1 représentant des associations de protection de l'environnement agréées - titulaires	en cours de désignation					
1 représentant des associations de protection de l'environnement agréées - suppléants	Monsieur	Bernard ULRICH	Association nature et avenir - Ardennes 4 rue de Bellevue	08300	RETHEL	

Collège n°7 : représentants des offreurs de services de santé

Offreurs des services de santé - collège 7	5 représentants des EPS dont au moins 2 pdts CME de CH, CHU - titulaires / 7a	Monsieur	BURY André	Représentant FHF CHU 45 RUE Coqnacq Jav	51092	REIMS
	5 représentants des EPS dont au moins 2 pdts CME de CH, CHU - suppléants / 7a	Madame	HERBELET Danielle	Représentante FHF Directrice CH Châlons 51 rue du Commandant Derrien	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
	5 représentants des EPS dont au moins 2 pdts CME de CH, CHU - titulaires / 7a	Madame	PONCET Marie-Cécile	Représentante FHF Directrice du GHAM Rue Paul Vaillant Couturier	10105	ROMILLY SUR SEINE
	5 représentants des EPS dont au moins 2 pdts CME de CH, CHU - suppléants / 7a	Monsieur	DOUSSEAU Xavier	Représentant FHF Directeur EPSMM 1 Chemin de Bouv	51022	CHALONS EN CHAMPAGNE
	5 représentants des EPS dont au moins 2 pdts CME de CH, CHU - titulaires / 7a	Monsieur le Professeur	RIEU Philippe	Représentant FHF Président CME CHU 45 rue Coqnacq Jav	51092	REIMS
	5 représentants des EPS dont au moins 2 pdts CME de CH, CHU - suppléants / 7a	Monsieur	MEROL Jean-Claude	Représentant FHF CME CHU 45 rue Coqnacq Jav	51092	REIMS
	5 représentants des EPS dont au moins 2 pdts CME de CH, CHU - titulaires / 7a	Madame le Docteur	COLLART Michèle	Représentante FHF Présidente CME CH Troyes 101 avenue Anatole France	100003	TROYES
	5 représentants des EPS dont au moins 2 pdts CME de CH, CHU - suppléants / 7a	Monsieur le docteur	AUMERSIER Michel	FHF - Président de la CME du CH Châlons 51 rue du Cdt Derrien	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
	5 représentants des EPS dont au moins 2 pdts CME de CH, CHU - titulaires / 7a	Madame le Docteur	BENFATTO Angela	Représentante FHF Présidente de la CME de l'EPSMA Avenue de Beaufrémont	10500	BRIENNE LE CHÂTEAU
	5 représentants des EPS dont au moins 2 pdts CME de CH, CHU - suppléants / 7a	Monsieur le Docteur	WARGNY Eric	Représentant FHF Président de la CME de l'EPSMM 1 Chemin de Bouv	51022	CHALONS EN CHAMPAGNE
	2 représentants des ES privés à but lucratif dont au moins 1 pdt CME - titulaires / 7b	Monsieur	FRENEHARD Jean-Marc	FHP Groupe Courlancy 38 rue de Courlancy	51100	REIMS
	2 représentants des ES privés à but lucratif dont au moins 1 pdt CME - suppléants / 7b	Madame	GETAS Barbara	FHP Polyclinique des Ursulines	10000	TROYES
	2 représentants des ES privés à but lucratif dont au moins 1 pdt CME - titulaires / 7b	Monsieur le Dr	VRILAUD Henri-Georges	FHP Président CME - Polyclinique des Bleuets	51100	REIMS
	2 représentants des ES privés à but lucratif dont au moins 1 pdt CME - suppléants / 7b	Monsieur le Dr	PASQUIER Philippe	FHP Président CME - Polyclinique des Ursulines	10000	TROYES
	2 représentants des ES privés à but non lucratif dont au moins 1 pdt CME - titulaires / 7c	Monsieur	VOISIN Philippe	FEHAP CRF Pasteur 6 Blvd Danton	10000	TROYES
	2 représentants des ES privés à but non lucratif dont au moins 1 pdt CME - suppléants / 7c	Monsieur	VIANA Eric	FEHAP EHSSR Ste Marthe 53 rue Maurice Cerveaux	51200	EPERNAY
	2 représentants des ES privés à but non lucratif dont au moins 1 pdt CME - titulaires / 7c	Monsieur le Docteur	PREVOST Alain	Président de la CME pi de l'Institut Jean Godinot Avenue du Général Koënic	51100	REIMS
	2 représentants des ES privés à but non lucratif dont au moins 1 pdt CME - suppléants / 7c	Monsieur le Dr	EYMARD Jean-Christophe	Institut Jean Godinot Avenue du Gal Koënic	51100	REIMS
1 représentant des étab. assurant des activités de soins à dom - titulaire / 7d	Monsieur	BERTIN Ivan	Délégué régional FNEHAD Directeur HAD - Mutualité française Champagne Ardenne SSAM	51100	REIMS	
1 représentant des E assurant des activités de soins à dom - suppléant / 7d	en cours de désignation					

Collège n°7 : représentants des offreurs de services de santé (suite)

Offreurs des services de santé - collège 7	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des P Handicapées - titulaires / 7e	Monsieur	THOMAS Jean-Marie	DR FEGAPEI-URAPEI Administrateur des Papillons blancs 5 rue Passe Demoiselles	51100	REIMS
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des P Handicapées - suppléants / 7e	Monsieur	BAS Guillaume	DR FEGAPEI-URAPEI DG GPEAJH 19-23 rue Alphonse Daudet - BP 2187	51081	REIMS
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des P Handicapées - titulaires / 7e	Monsieur	TOUSSAINT Jacques	IMC-CA 14 rue Paul Langevin	51350	CORMONTREUIL
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des P Handicapées - suppléants / 7e	Monsieur	MINET Christian	30 rue de la Paix	51500	TAISSY
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des P Handicapées - titulaires / 7e	Monsieur	TANGUY Michel	Délégué régional FEHAP association CRMC 2 rue Robert Lecomte	51510	FAGNIERES
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des P Handicapées - suppléants / 7e	Madame	GUERIN Delphine	Déleguée régionale GEPso EDPAMS	08240	BELLEVILLE SUR BAR
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des P Handicapées - titulaires / 7e	Monsieur	ROGE Pascal	Foyer Montclair - FHF 16 rue du Parc	52700	ANDELOT-BLANCHEVILLE
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des P Handicapées - suppléants / 7e	Madame	BOUTILLIER Caroline	EPSMM - FHF 1 chemin de Bouy	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des PA - titulaires / 7f	Monsieur	BOUSSAGOL Bertrand	Président de IURIOPSS 14 Avenue Hoche	51100	REIMS
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des PA - suppléants / 7f	Madame	IBRAHIM Jacqueline	Présidente Croix rouge 46 rue de Sillery	51100	REIMS
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des PA - titulaires / 7f	Monsieur	SAILLON Alfred	SYNERPA Les Parentèles 81 rue de Nice	51100	REIMS
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des PA - suppléants / 7f	Monsieur	GUERIN Pascal	SYNERPA Louis Pasteur 8 rue Victor Hugo	10100	ROMILLY SUR SEINE
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des PA - titulaires / 7f	Madame	JOBARD Monique	FEHAP La grand maison 2 rue Benoit Malai	10300	SAINTE SAVINE
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des PA - suppléants / 7f	Madame	VAILLLOT Isabelle	FEHAP 4 rue des Marronniers	10390	VERRIERES
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des PA - titulaires / 7f	Madame	UNGERER Christine	Directrice CH Vitry-le-François 2 rue Charles Simon - BP413	51308	VITRY LE FRANCOIS
	4 représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des PA - suppléants / 7f	Madame	POGU Claude	Directrice Maison de retraite Représentante FHF 17 rue de l'Hôtel Dieu	51130	VERTUS
	1 représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales - titulaire / 7a	Monsieur	DEBELLE Bernard	Président FNARS C-A Association foyer aubois 7 rue Archimède	10600	LA CHAPELLE SAINT LUC
	1 représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales - suppléant / 7a	Monsieur	PICARD Mathieu	FNARS C-A 81 Boulevard Jamin	51100	REIMS
	1 représentant des responsables de centres de santé, maisons de santé et pôles de santé de la région - titulaire / 7h	Monsieur	PONTI Gilles	Représentant la FMF Président de SOMUCO 27 rue Raymond Birer	10100	ROMILLY SUR SEINE
	1 représentant des responsables de centres de santé, maisons de santé et pôles de santé de la région - suppléant / 7h	Madame	HERMANT Isabelle	Centresois quartier Croix Rouge 14 rue Pierre Taittinger	51100	REIMS
	1 représentant des responsables de réseaux de santé de la région - titulaire / 7i	Monsieur le docteur	GRAND Maurice	Radiologue - Président du réseau Oncocha 10 Bd Barthou	51100	REIMS
	1 représentant des responsables de réseaux de santé de la région - suppléant / 7i	Monsieur	BIREBENT Matthieu	Directeur réseaux de santé addictions diabète 10 Bd Barthou	51100	REIMS
	1 représentant des associations de permanence des soins intervenant dans dispositif de permanence des soins - titulaire / 7j	en cours de désignation				
	1 représentant des associations de permanence des soins intervenant dans dispositif de permanence des soins - suppléant / 7j	en cours de désignation				
	1 médecin responsable d'un SAMU ou d'un SMUR - titulaire / 7k	Monsieur le Docteur	ENGELMANN Maurice	SAMU France CHU 45 rue Cognaco Jay	51100	REIMS
	1 médecin responsable d'un SAMU ou d'un SMUR - suppléant / 7k	Monsieur le Docteur	LEVY-CHAZAL Philippe	SAMU France CHU 45 rue Cognaco Jay	51100	REIMS
	1 représentant des transporteurs sanitaires - titulaire / 7l	Monsieur	ROUSSEL Willie	Ambulances Roussel - CNSA 89 rue Louis Pasteur Actiole la Neuville	51100	REIMS
1 représentant des transporteurs sanitaires - suppléant / 7l	Monsieur	COQUET Frédéric	Ambulance Coquet-CNSA ZI les Forges BP27	08320	VIREUX-MOLHAIN	
1 représentant des SDIS - titulaires / 7m	Monsieur	CORDIER Pierre	Président du SDIS Ardennes Vice-président du Conseil général Maire	08700	NEUFMANIL	
1 représentant des SDIS - suppléants / 7m	en cours de désignation					
1 représentant des OS représentatives des médecins des EPS - titulaires / 7n	Madame le Docteur	ELOY Clarence	SNAM-HP CH Troyes 101 avenue A France	10003	TROYES	
1 représentant des OS représentatives des médecins des EPS - suppléants / 7n	en cours de désignation					

Collège n°7 : représentants des offreurs de services de santé (suite et fin)

Offreurs des services de santé - collège 7	6 membres des URPS-ML - titulaires / 7o	en cours de désignation				
	6 membres des URPS-ML - suppléants / 7o	en cours de désignation				
	6 membres des URPS-ML - titulaires / 7o	en cours de désignation				
	6 membres des URPS-ML - suppléants / 7o	en cours de désignation				
	6 membres des URPS - titulaires / 7o	en cours de désignation				
	6 membres des URPS- suppléants / 7o	en cours de désignation				
	6 membres des URPS - titulaires / 7o	en cours de désignation				
	6 membres des URPS- suppléants / 7o	en cours de désignation				
	6 membres des URPS - titulaires / 7o	en cours de désignation				
	6 membres des URPS- suppléants / 7o	en cours de désignation				
	6 membres des URPS - titulaires / 7o	en cours de désignation				
	6 membres des URPS- suppléants / 7o	en cours de désignation				
	1 représentant de l'ordre des médecins - titulaire / 7p	Monsieur le Docteur	FAUPIN Jean-Marie	Président Ordre régional des médecins 3 rue de la Pothière	51450	BETHENY
	1 représentant de l'ordre des médecins - suppléant / 7p	Monsieur le Docteur	DUCREUX Philippe	Ordre régional des médecins 3 rue de la Pothière	51450	BETHENY
	1 représentant des internes en médecine - titulaire / 7q	Monsieur	KRABANSKY François	Président du Comité des Internes de Reims-Champagne Rue Coonacq Jay	51100	REIMS
1 représentant des internes en médecine - suppléant / 7q	Monsieur	CANOT Brice	AIMG 1 rue des 16ème et 22ème dragons	51100	REIMS	

Collège n°8 : personnalités qualifiées

Personnalités qualifiées - collège 8	Monsieur le Professeur	GILLERY Philippe	CHU Laboratoire de recherche pédiatrique 45 rue Coonacq Jay	51100	REIMS
	Monsieur	LAVAL Jean-Claude	Président de la FHF 5 Rue Marcel Forestier	51100	REIMS

Membres avec voix consultative :

Sont membres de la CRSA, avec voix consultatives, les personnes suivantes, ou leurs représentants :

- Le préfet de la Marne,
- La préfète de l'Aube,
- Le préfet des Ardennes,
- Le préfet de la Haute-Marne,
- Le président du Conseil économique et social régional,
- Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
- La directrice régionale de la DRAAF,
- La directrice régionale de la DRAC,
- La directrice régionale de la DREAL,
- La déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité,
- Le directeur régional de la DRFIP,
- Le directeur régional de la DRJSCS,
- Le délégué régional de la DRRT,
- Le recteur de l'académie de Reims,
- Le directeur interrégional de la PJJ,
- Le président de la caisse de base du régime social des indépendants,
- Un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général,
- Le président de l'AROMSA Champagne.

Article 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication au recueil des actes administratifs.

Article 4

Le Directeur général p.i de l'ARS Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne.

Fait à Châlons-en-Champagne,

**Le Directeur général par intérim de l'ARS
Champagne-Ardenne,**

Benoit CROCHET

ARRETE N°2015-1580 du 31 décembre 2015
modifiant la composition de la Commission spécialisée de l'organisation de soins
de la CRSA Champagne-Ardenne

VU

Le code de la santé publique ;

La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie – CRSA ;

Le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

L'arrêté du 16 janvier 2015 désignant Monsieur Benoit CROCHET Directeur général par intérim de l'ARS Champagne-Ardenne ;

L'arrêté du Directeur général de l'ARS Champagne-Ardenne fixant la composition nominative de la CRSA Champagne-Ardenne renouvelée ;

ARRETE

Article 1^{er}

L'arrêté 2015-108 du 18 février 2015 fixant la composition de la CS Organisation des soins est abrogé.

Article 2

La **commission spécialisée de l'organisation des soins** constituée au sein de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Champagne-Ardenne, est composée des personnes suivantes :

Membres avec voix délibératives :

Collège	Qualité des représentations	Titre	Nom	Adresse organisme	CP	Ville
Représentants des collectivités territoriales - Collège 1	1 conseiller régional	en cours de désignation				
	1 président de conseil général	en cours de désignation				
	1 représentant des groupements de communes	En cours de désignation				
	1 représentant des communes	En cours de désignation				
Représentants des usagers de services de santé ou MS - collège 2	2 représentants des associations agréées	Madame	QUANTINET Danielle	CISS 4 Lotissement le Village	51300	OUTREPONT
		Monsieur le Dr	WAGNER Jean-Claude	Ligue contre le cancer Aube 8 rue Danton	10800	SAINTE JULIEN LES VILLAS
		Madame	LOUBIER Danièle	UNAFAM 109 Bis rue Révérend Père	10000	TROYES
		Madame	RIDEZ Françoise	VMEH 6 rue Saint Eloi	51360	VAL DE VESLE
	1 représentant des associations de retraités et PA	Monsieur	DU CZYNSKI Patrice	CODERPA 08 12 Clos Margot	08090	MONTCY NOTRE DAME
		Monsieur	BOILEAU Michel	CODERPA 08 1 Route d'Etion	08090	DAMOUCY
	1 représentant des associations des PH	Monsieur	MESSAGER Jean-Luc	CDCPH Aube Président de l'APEI de l'Aube	10000	TROYES
		Madame	GROSSMANN Chantal	CDCPH Aube / ASSAGE 66 rue de la Perrière	10320	SOULIGNY
Représentants des conférences de territoire - collège 3	1 représentant des conférences de territoire	Monsieur	DARAGON Hervé	Président de la CT NordGroupe C	51100	REIMS
		en cours de désignation				
Partenaires sociaux (OS) - collège 4	3 représentants des OS de salariés	Madame	ROUSSEL-DRUART Sandrine	FO 22 rue des Hirondelles	52100	SAINTE DIZIER
		Madame	DELIZEE-GRAND Béatrice	FO 14 rue Jean Rogissart	08000	VILLERS SEMEUSE
		Monsieur	FLORES Francis	CFDT 69 rue Paul Verlaine	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
		Monsieur	MERCEY François	CFDT Apt5 - 7 ruelle de Poterne	52200	LANGRES
		Monsieur	VIARD Vincent	Représentant CFE-CGC 15 rue Lavande des Cordeliers	10600	VILLACERF
		Monsieur	INGRET Bernard	Représentant CFE-CGC 46 rue du Général de Gaulle	52330	COLOMBEY LES DEUX EGLISES
	1 représentant des OS d'employeurs	Monsieur	DESLYPPER André	Représentant MEDEF 8 Rue Henri Warnier	51500	TAISSY
		Monsieur	SANCHEZ Philippe	Représentant MEDEF 9 avenue du Général Leclerc	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
	1 représentant des OS des artisans, des commerçants et des professions libérales	Monsieur	SCHWARTZ Jean-Sébastien	Infirmier libéral 79 Rue Thénard	10800	ST JULIEN LES VILLAS
		Monsieur le Docteur	PICAVET Bruno	Pneumologue Polyclinique les Bleu	51100	REIMS
1 représentant des OS des exploitants agricoles	en cours de désignation					
Acteurs de la cohésion et de la protection sociales - collège 5	1 représentant de la caisse d'assurance retraite et de la santé	Monsieur	LAUTMAN Albert	Directeur de la CARSAT 81-85 rue de Metz	54073	NANCY Cedex
		Madame	LORTHOIS Ingrid	CARSAT Sous directrice maladie	54073	NANCY Cedex
	1 représentant FNMF	Monsieur	BLAUD Olivier	1er vice-président délégué de la	51100	REIMS
		Monsieur	MAILLIOT Jean-Louis	Trésorier général de la mutualité	51100	REIMS
Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé - collège 6	1 représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé	Monsieur le Docteur	RIGAUD Alain	Président de l'ANPAA 2bis rue Piper	51100	REIMS
		Madame	LEBRUN Delphine	ANPAA 51	51100	REIMS
	1 représentant des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé, sanitaire, de l'enseignement et de la recherche	Monsieur le Professeur	ESCHARD Jean-Paul	Doyen de la faculté de médecine 51 rue Cognacq Jay	51100	REIMS
		en cours de désignation				

Offreurs des services de santé - collège 7	5 représentants des EPS dont 2 pmts de CME de CH et CHU	Monsieur	BURY André	Représentant FHF CHU	51092	REIMS
		Madame	HERBELET Danielle	Représentante FHF Directrice CH Châlons	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
		Madame	PONCET Marie-Cécile	Représentante FHF Directrice du GHAM	10105	ROMILLY SUR SEINE
		Monsieur	DOUSSEAU Xavier	Représentant FHF Directeur EPSMM	51022	CHALONS EN CHAMPAGNE
		Monsieur le Professeur	RIEU Philippe	Représentant FHF Président CME CHU	51092	REIMS
		Monsieur	MEROL Jean-Claude	Représentant FHF CME CHU	51092	REIMS
		Madame le Docteur	COLLART Michèle	Représentante FHF Présidente CME CH Troyes	100003	TROYES
		Monsieur le docteur	AUMERSIER Michel	FHF - Président de la CME du CH Châlons	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
		Madame le Docteur	BENFATTO Angela	Représentante FHF Présidente de la CME de	10500	BRIENNE LE CHÂTEAU
		Monsieur le Docteur	WARGNY Eric	Représentant FHF Président de la CME de l'EPSMM	51022	CHALONS EN CHAMPAGNE
2 représentants des établissements privés à but lucratif dont 1 pdt de CME	Monsieur	FRENEHARD Jean-Marc	FHP Groupe Courlancy	51100	REIMS	
	Madame	GETAS Barbara	FHP Polyclinique des Ursulines	10000	TROYES	
	Monsieur le Dr	VRILAUD Henri-Georges	FHP Président CME - Polyclinique des	51100	REIMS	
	Monsieur le Dr	PASQUIER Philippe	FHP Président CME - Polyclinique des	10000	TROYES	
Offreurs des services de santé - collège 7	2 représentants des établissements privés à but non lucratif dont un pdt de CME	Monsieur	VOISIN Philippe	FEHAP CRF Pasteur	10000	TROYES
		Monsieur	VIANA Eric	FEHAP EHSSR Ste Marthe	51200	EPERNAY
		Monsieur le Docteur	PREVOST Alain	Président de la CME pi de l'Institut Jean Godinot	51100	REIMS
		Monsieur le Dr	EYMARD Jean-Christophe	Institut Jean Godinot Avenue du Gal Koëning	51100	REIMS
	1 représentant des E assurant des activités de soins à dom	Monsieur	BERTIN Ivan	Délégué régional FNEHAD Directeur HAD - Mutualité	51100	REIMS
		en cours de désignation				
	1 représentant des centres de santé, des maisons de santé et	Monsieur	PONTI Gilles	Représentant la FMF Président de SOMUCO	10100	ROMILLY SUR SEINE
		Madame	HERMANT Isabelle	Centresois quartier Croix Rouge 14 rue Pierre Taittinger	51100	REIMS
	1 représentant des réseaux de santé	Monsieur le docteur	GRAND Maurice	Radiologue - Président du réseau Oncocha	51100	REIMS
		Monsieur	BIREBENT Matthieu	Directeur réseaux de santé addictions diabète	51100	REIMS
	1 représentant des associations de permanence des soins	En cours de désignation				
		En cours de désignation				
	1 médecin responsable d'un SAMU ou d'un SMUR	Monsieur le Docteur	ENGELMANN Maurice	SAMU France CHU	51100	REIMS
		Monsieur le Docteur	LEVY-CHAZAL Philippe	SAMU France CHU	51100	REIMS
	1 représentant des transporteurs sanitaires	Monsieur	ROUSSEL Willie	Ambulances Roussel - CNSA 89 rue Louis Pasteur	51100	REIMS
		Monsieur	COQUET Frédéric	Ambulance Coquet-CNSA ZI les Forges	08320	VIREUX-MOLHAIN
1 représentant des SDIS	Monsieur	CORDIER Pierre	Président du SDIS Ardennes Vice-président du Conseil	08700	NEUFMANIL	
	en cours de désignation					
1 représentant des OS représentatives des médecins des EPS	Madame le Docteur	ELOY Clarence	SNAM-HP CH Troyes	10003	TROYES	
	en cours de désignation					

Offreurs des services de santé - collège 7	4 membres des URPS	en cours de désignation				
		en cours de désignation				
		en cours de désignation				
		en cours de désignation				
		en cours de désignation				
		en cours de désignation				
		en cours de désignation				
		en cours de désignation				
	1 représentant de l'ordre des médecins	Monsieur le Docteur	FAUPIN Jean-Marie	Président Ordre régional des médecins	51450	BETHENY
		Monsieur le Docteur	DUCREUX Philippe	Ordre régional des médecins 3 rue de la Poitiers	51450	BETHENY
	1 représentant des internes en médecine	Monsieur	KRABANSKY François	Président du Comité des Internes de Reims-Champagne	51100	REIMS
		Monsieur	CANOT Brice	AIMG 1 rue des 16ème et 22ème	51100	REIMS
	2 membres issus de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements MS	Monsieur	ROGE Pascal	Foyer Monteclair - FHF16 rue du	52700	ANDELOT-BLANCHEVILLE
		Madame	BOUTILLIER Caroline	EPSMM - FHF1 chemin de Bouy	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
		Monsieur	ROUSSEL Gérard	CODERPA 5222 rue des Hironelles	52100	SAINT DIZIER
		Monsieur	PROST Michel	CODERPA 525 Rue des Tennis	52000	CHAUMONT

Membres avec voix consultative :

Sont membres de cette commission spécialisée de la CRSA, avec voix consultatives, les personnes suivantes, ou leurs représentants :

- Le préfet de la Marne,
- La préfète de l'Aube,
- Le préfet des Ardennes,
- Le préfet de la Haute-Marne,
- Le président du Conseil économique et social régional,
- Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
- Le directeur régional de la DRAAF,
- Le directeur régional de la DRAC,
- Le directeur régional de la DREAL,
- La déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité,
- Le directeur régional de la DRFIP,
- Le directeur régional de la DRJSCS,
- Le délégué régional de la DRRT,
- Le recteur de l'académie de Reims,
- Le directeur interrégional de la PJJ,
- Le président de la caisse de base du régime social des indépendants,
- Un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général,
- Le président de l'AROMSA Champagne.

Article 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication au recueil des actes administratifs.

Article 4

Le Directeur général p.i de l'ARS Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne.

Fait à Châlons-en-Champagne,

**Le Directeur général par intérim de l'ARS
Champagne-Ardenne,**


Benoit CROCHET

ARRETE N°2015-1581 du 31 décembre 2015

Modifiant la composition de la Commission spécialisée des prises en charges et accompagnements médico-sociaux de la CRSA Champagne-Ardenne

VU

Le code de la santé publique ;

La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie – CRSA ;

Le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

L'arrêté du 16 janvier 2015 désignant Monsieur Benoit CROCHET, Directeur général par intérim de l'ARS Champagne-Ardenne ;

ARRETE

Article 1^{er}

L'arrêté 2015-385 du 1^{er} juin 2015 fixant la composition de la CS médico-sociale est abrogé.

Article 2

La **commission spécialisée dans le domaine des prises en charge et accompagnements médico-sociaux**, constituée au sein de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Champagne-Ardenne, est composée des personnes suivantes :

Membres avec voix délibératives :

Collège	Qualité des représentations	Titre	Nom	Adresse organisme	CP	Ville
Collège 1	1 conseiller régional	en cours de désignation				
		en cours de désignation				
	2 présidents de conseil général	Monsieur	DE LA HAMAYDE Bernard	Vice-président du Conseil départemental Aube	10026	TROYES
		Madame	PHILIPPON Elisabeth	Conseil départemental Aube 2 rue Pierre Labonde	10026	TROYES
		Madame	GARNIER Bernadette	Conseil départemental Aube 2 rue Pierre Labonde	10000	TROYES
		Madame	SCHULTHESS Frédérique	Conseil départemental Marne 40 rue Carnot	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
		Monsieur	SAVARY René-Paul	Président du CD Marne 2bis rue de Jessaint	51000	CHALONS-EN-CHAMPAGNE
	1 représentant des groupements de communes	en cours de désignation				
		en cours de désignation				
	1 représentant des communes	en cours de désignation				
en cours de désignation						
Collège 2	2 représentants des associations agréées oeuvrant dans le domaine sanitaire	Madame	LOUBIER Danièle	UNAFAM 109 Bis rue Révérend Père Lafra	10000	TROYES
		Madame	RIDEZ Françoise	VMEH 6 rue Saint Eloi	51360	VAL DE VESLE
		Monsieur	FOURQUET Francis	Délégué régional APF 4 le Pré Moulin	10500	LASSICOURT
		Madame	BRIGAND Claudette	Génération mouvement - les aînés ruraux	10200	BAR SUR AUBE
	2 représentants des associations de retraités et PA	Monsieur	DUZYNSKI Patrice	CODERPA 08 12 Clos Margot	08090	MONTCY NOTRE DAME
		Monsieur	BOILEAU Michel	CODERPA 08 1 Route d'Elion	08090	DAMOUCY
		Monsieur	ROUSSEL Gérard	CODERPA 52 22 rue des Hirondelles	52100	SAINT DIZIER
	2 représentants des associations des PH dont une oeuvrant dans le champ de l'enfance handicapée	Monsieur	MESSAGER Jean-Luc	CDCPH Aube Président de l'APEI de l'Aube	10000	TROYES
		Madame	GROSSMANN Chantal	CDCPH Aube / ASSAGE 66 rue de la Perrière	10320	SOULIGNY
		Madame	PERAN Corinne	CDCPH Marne - Comité départemental handisport Marne	51100	REIMS
		Madame	MARCHAND Bernadette	CDCPH Marne - Alliance maladies rares	51100	REIMS
	Collège 3	1 représentant des conférences de territoire	Madame	PIUBELLO Mariène	Présidente de la CT SudDirectrice gén	10450
Monsieur			JACHET Jacky	65 avenue du Maréchal Leclerc	10120	SAINT-ANDRE LES VERGERS
Collège 4	1 représentant des OS de salariés	Monsieur	BELLOT André	CFTC 4 rue des Sorbiens	52800	NOGENT
		Madame	GUILLEMIN Nathalie	CFTC 126 rue de la Presle	55170	ANCREVILLE
	1 représentant des OS d'employeurs	Monsieur	BERSOT Maurice	Représentant l'UDES-UNIFED Directeur de l'ADASMS	52220	PUELLEMONTIER
		en cours de désignation		Représentant CG-PME		
	1 représentant des OS des artisans, des commerçants et des professions libérales	Monsieur	SCHWARTZ Jean-Sébastien	Infirmier libéral 79 Rue Thénard1	10800	ST JULLIEN LES VILLAS
		Monsieur le Docteur	PICAVET Bruno	Pneumologue Polyclinique les Bleuets	51100	REIMS
	1 représentant des OS des exploitants agricoles	en cours de désignation				
en cours de désignation						
Collège 5	1 représentant des associations oeuvrant dans le champ de la lutte c/ la précarité	Monsieur	DUBOIS Thomas	URIOPSS 14 avenue Hoche	51100	REIMS
		Madame	BRISION Corinne	AMR-URIOPSS 9 RUE Paul Despiques	51220	CAUROY LES HERMONVILLE
	1 représentant FNMF	Monsieur	BLAUD Olivier	1er vice-président délégué de la Mutualité française Champagne-	51100	REIMS
		Monsieur	MAILLIOT Jean-Louis	Trésorier général de la mutualité française Champagne-Ardenne	51100	REIMS

Collège 7	4 représentants des institutions accueillant des personnes handicapées	Monsieur	THOMAS Jean-Marie	DR FEGAPEI-URAPEI Administrateur des Papillons blancs	51100	REIMS
		Monsieur	BAS Guillaume	DR FEGAPEI-URAPEI DG GPEAJH	51081	REIMS
		Monsieur	TOUSSAINT Jacques	IMC-CA 14 rue Paul Langevin	51350	CORMONTREUIL
		Monsieur	MINET Christian	30 rue de la Paix	51500	TAISSY
		Monsieur	TANGUY Michel	Délégué régional FEHAP association CRMC	51510	FAGNIERES
		Madame	GUERIN Delphine	Déléguée régionale GEPso EDPAMS	08240	BELLEVILLE SUR BAR
		Monsieur	ROGE Pascal	Foyer Monteclair - FHF 16 rue du Parc	52700	ANDELOT-BLANCHEVILLE
		Madame	BOUTILLIER Caroline	EPSMM - FHF 1 chemin de Bouy	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
	4 représentants des institutions accueillant des PA	Monsieur	BOUSSAGOL Bertrand	Président de l'URIOPSS 14 Avenue Hoche	51100	REIMS
		Madame	IBRAHIM Jacqueline	Présidente Croix rouge 46 rue de Sillery	51100	REIMS
		Monsieur	SAILLON Alfred	SYNERPA Les Parentèles	51100	REIMS
		Monsieur	GUERIN Pascal	SYNERPA Louis Pasteur	10100	ROMILLY SUR SEINE
		Madame	JOBARD Monique	FEHAP La grand maison	10300	SAINTE SAVINE
		Madame	VAILLLOT Isabelle	FEHAP 4 rue des Marronniers	10390	VERRIERES
		Madame	UNGERER Christine	Directrice CH Vitry-le-François 2 rue Charles Simon - BP413	51308	VITRY LE FRANCOIS
		Madame	POGU Claude	Directrice Maison de retraite Représentante FHF	51130	VERTUS
	1 représentant des institutions accueillant des personnes en difficultés sociales	Monsieur	DEBELLE Bernard	Président FNARS C-A Association foyer aubois	10600	LA CHAPELLE SAINT LUC
		Monsieur	PICARD Mathieu	FNARS C-A 81 Boulevard Jamin	51100	REIMS
	1 médecin URPS	en cours de désignation				
		en cours de désignation				
	2 membres issus de la commission spécialisée de l'organisation des soins	Monsieur	DESLYPPEUR André	Représentant MEDEF 8 Rue Henri Warnier	51500	TAISSY
		Monsieur	SANCHEZ Philippe	Représentant MEDEF 9 avenue du Général Leclerc	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
		Madame	PONCET Marie-Cécile	Représentante FHF Directrice du GHAM	10105	ROMILLY SUR SEINE
		Monsieur	DOUSSEAU Xavier	Représentant FHF Directeur EPSMM	51022	CHALONS EN CHAMPAGNE

Membres avec voix consultative :

Sont membres de la commission spécialisée des prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la CRSA, avec voix consultatives, les personnes suivantes, ou leurs représentants :

- Le préfet de la Marne,
- La préfète de l'Aube,
- Le préfet des Ardennes,
- Le préfet de la Haute-Marne,
- Le président du Conseil économique et social régional,
- Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
- La directrice régionale de la DRAAF,
- Le directeur régional de la DRAC,
- La directrice régionale de la DREAL,
- La déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité,
- Le directeur régional de la DRFIP,
- Le directeur régional de la DRJSCS,
- Le délégué régional de la DRRT,
- Le recteur de l'académie de Reims,
- Le directeur interrégional de la PJJ,
- Le président de la caisse de base du régime social des indépendants,
- Un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général,
- Le président de l'AROMSA Champagne.

Article 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication au recueil des actes administratifs.

Article 4

Le Directeur général p.i de l'ARS Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne.

Fait à Châlons-en-Champagne,

**Le Directeur général par intérim de l'ARS
Champagne-Ardenne,**

Benoit CROCHET

ARRETE N°2015-1582 du 31 décembre 2015
Modifiant la composition de la Commission spécialisée de prévention
de la CRSA Champagne-Ardenne

VU

Le code de la santé publique ;

La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie – CRSA ;

Le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

L'arrêté du 16 janvier 2015 désignant Monsieur Benoit CROCHET en qualité de directeur général par intérim de l'ARS Champagne-Ardenne ;

ARRETE

Article 1^{er}

L'arrêté 2015-321 du 19 mai 2015 fixant la composition de la CS prévention est abrogé.

Article 2

La **commission spécialisée de prévention** constituée au sein de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Champagne-Ardenne, est composée des personnes suivantes :

Membres avec voix délibératives :

Collège	Qualité des représentations	Titre	Nom	Adresse organisme	CP	Ville	
Représentants des collectivités territoriales - Collège 1	1 conseiller régional	En cours de désignation <i>En cours de désignation</i>					
	2 présidents de conseil général	Madame	POLETTI Bérengère	Vice-présidente du Conseil départemental des Ardennes	08000	CHARLEVILLE MEZIERES	
		Monsieur	LECLET Jean-François	Vice-Président du Comité départemental des Ardennes	08800	LES HAUTES-RIVIERES	
	1 représentant des groupements de communes	En cours de désignation <i>En cours de désignation</i>					
		En cours de désignation <i>En cours de désignation</i>					
	1 représentant des communes	En cours de désignation <i>En cours de désignation</i>					
		En cours de désignation <i>En cours de désignation</i>					
Représentants des usagers de services de santé ou MS - collège 2	4 représentants des associations agréées	Madame	JACON Denise	AFM-Délégation Marne 15 allée Jean Goujon	51100	REIMS	
		Madame	MICHEL Agnès	SOS hépatites 7 rue de Sedan	08450	REMILLY AILLICOURT	
		Madame	VARNET Isabelle	Déleguée régionale Alliance maladies rares	51380	VILLERS MARMERY	
		Madame	JACOPE Michèle	UDAF Marne 35 rue Georges Sand	51120	BROYES	
		en cours de désignation					
		Monsieur	JASSIONES Patrick	CLCV Marne 49 rue Petit Delbourg	51100	REIMS	
		Madame	LOUBIER Danièle	UNAFAM 109 Bis rue Révérend Père Lafra	10000	TROYES	
	1 représentant des associations de retraités et PA	Madame	LONGUEPEE Nicole	CODERPA 51 2 rue de l'Arbalète	51500	SILLERY	
		Monsieur	GRANDMAIRE Michel	CODERPA 51 5 rue Gérard de Nerval	51470	SAINT MEMMIE	
	1 représentant des associations des PH et familles	En cours de désignation <i>En cours de désignation</i>					
Représentants des conférences de territoire - collège 3	1 représentant des conférences de territoire	Madame le docteur	LEFLON Michèle	Vice-Présidente du Conseil régional	08000	CHARLEVILLE-MEZIERES	
		en cours de désignation					
Partenaires sociaux (OS) - collège 4	1 représentant des OS de salariés	Madame	CALVY Sandrine	CGT CH	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE	
		Madame	GUZA Héliène	CGT 26 place de la Mairie	08220	CHAUMONT PORCIEN	
	1 représentant des OS d'employeurs	Monsieur	BLANCKAERT Christian	Représentant UPA 37 rue des Capucins	51100	REIMS	
		Monsieur	CLAUDON Eric	Représentant UPA 37 rue des Capucins	51100	REIMS	
	1 représentant des OS des artisans, commerçants et professions libérales	Monsieur	SCHWARTZ Jean-Sébastien	Infirmier libéral 79 Rue Thénard1	10800	ST JULLIEN LES VILLAS	
1 représentant des OS des exploitants agricoles	Monsieur le Docteur	PICAVET Bruno	Pneumologue Polyclinique les Bleuets	51100	REIMS		
	En cours de désignation <i>En cours de désignation</i>						
Acteurs de la cohésion et de la protection sociales - collège 5	1 représentant des associations oeuvrant de le champ de la lutte contre la précarité	Monsieur	DUBOIS Thomas	URIOPSS 14 avenue Hoche	51100	REIMS	
		Madame	BRISION Corinne	AMR-URIOPSS 9 RUE Paul Despiques	51220	CAUROY LES HERMONVILLE	
	1 représentant de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail : assurance vieillesse (CARSAT)	Monsieur	PETIT Jean-François	3ème vice président de la CARSAT 81-85 rue de Metz	54073	NANCY Cedex	
		Monsieur	BURLION Robert	Administrateur CARSAT 25 rue du Grand Mau	51470	SAINT MEMMIE	
	1 représentant des CAF	Madame	DOMMANGE Christine	1 rue de la Bonne Femme	51100	REIMS	
		en cours de désignation					
	1 représentant FNMF	Monsieur	BLAUD Olivier	1er vice-président délégué de la Mutualité française Champagne-	51100	REIMS	
Monsieur		MAILLIOT Jean-Louis	Trésorier général de la mutualité française Champagne-Ardenne	51100	REIMS		

Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé - collège 6	1 représentant des services de santé scolaire et universitaire	Madame le Docteur	CASANOUE Anne-Marie	Médecin conseiller technique du Recteur 1 rue Navier	51082	REIMS Cedex
		Madame le Docteur	HALLOT-PLET Catherine	Médecin conseiller DSDEN Marne Cité administrative Tirlet	51000	CHALONS EN CHAMPAGNE
	1 représentant des services de santé au travail	Monsieur	MASSON Richard	Président du SMIRC 4 rue Raymond Aron	51520	SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE
		Monsieur	RICHET Sylvain	Directeur AST08 9 rue Paulin Richier	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
	1 représentant des services de PMI	Madame le Docteur	PARENT Mélanie	Conseil général Ardennes PMI	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
		Monsieur le Docteur	HEMMERLING Rodolphe	Conseil général Haute-Marne PMI	52100	SAINT-DIZIER
	1 représentant des organismes oeuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé	Madame	PATRIS Anne	Directrice de l'IREPS 19 Avenue Sarraill	51000	CHALONS-EN-CHAMPAGNE
		Madame	CHIGIONI Myriam	IREPS 19 Avenue Sarraill	51000	CHALONS-EN-CHAMPAGNE
	1 représentant des organismes oeuvrant dans le domaine de l'observation de la santé	Monsieur le Professeur	ESCHARD Jean-Paul	Doyen de la faculté de médecine 51 rue Cognacq Jay	51100	REIMS
		en cours de désignation				
1 représentant des associations de protection de l'environnement	en cours de désignation					
	Monsieur	Bernard ULRICH	Association nature et avenir - Ardennes 4 rue de Bellevue	08300	RETHEL	
Collège 7 : offreurs des services de santé	1 représentant des EPS ou des ES privés ou d'un ESPIC ou d'un établissement assurant des soins à domicile	Monsieur	FRENEHARD Jean-Marc	FHP Groupe Courlancy	51100	REIMS
		Madame	GETAS Barbara	FHP Polyclinique des Ursulines	10000	TROYES
	1 représentant des établissements des institutions accueillant des PA ou de celles accueillant des PH	Monsieur	BOUSSAGOL Bertrand	Président de l'URIOPSS 14 Avenue Hoche	51100	REIMS
		Madame	IBRAHIM Jacqueline	Présidente Croix rouge 46 rue de Sillery	51100	REIMS
	2 membres des URPS	en cours de désignation				
		en cours de désignation				
en cours de désignation						
en cours de désignation						

Membres avec voix consultative :

Sont membres de cette commission spécialisée de la CRSA, avec voix consultatives, les personnes suivantes, ou leurs représentants :

- Le préfet de la Marne,
- Le préfet de l'Aube,
- Le préfet des Ardennes,
- Le préfet de la Haute-Marne,
- Le président du Conseil économique et social régional,
- Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
- Le directeur régional de la DRAAF,
- Le directeur régional de la DRAC,
- La directrice régionale de la DREAL,
- La déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité,
- Le directeur régional de la DRFIP,
- Le directeur régional de la DRJSCS,
- Le délégué régional de la DRRT,
- Le recteur de l'académie de Reims,
- Le directeur interrégional de la PJJ,
- Le président de la caisse de base du régime social des indépendants,
- Un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général,
- Le président de l'AROMSA Champagne.

Article 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication au recueil des actes administratifs.

Article 4

Le Directeur général p.i de l'ARS Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne.

Fait à Châlons-en-Champagne,

**Le Directeur général par intérim de l'ARS
Champagne-Ardenne,**

Benoit CROCHET



ARRETE N°2015-1583 du 31 décembre 2015

modifiant la composition de la Commission permanente de la CRSA Champagne-Ardenne

VU

Le code de la santé publique ;

La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie – CRSA ;

Le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

L'arrêté du 16 janvier 2015 désignant Monsieur Benoit CROCHET Directeur général par intérim de l'ARS Champagne-Ardenne ;

L'arrêté du Directeur général de l'ARS Champagne-Ardenne fixant la composition nominative de la CRSA Champagne-Ardenne renouvelée ;

ARRETE

Article 1^{er}

La **commission permanente** constituée au sein de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Champagne-Ardenne, est composée des personnes suivantes :

Membres avec voix délibératives :

Qualité des représentations	Titre	Nom	Adresse organisme	CP	Ville
Président de la commission permanente - Président de la CRSA	Monsieur le Professeur	GILLERY Philippe	CHU Laboratoire de recherche pédiatrique 45	51100	REIMS
Président de la commission spécialisée pour la prévention	Monsieur	BLAUD Olivier	1er vice-président délégué de la Mutualité française Champagne-Ardenne	51100	REIMS
Président de la commission spécialisée de l'organisation des soins	Monsieur le Docteur	RIGAUD Alain	Président de l'ANPAA 2bis rue Piper	51100	REIMS
Président de la commission spécialisée pour les prises en charges et accompagnements	Monsieur	THOMAS Jean-Marie	DR FEGAPEL-URAPEI Administrateur des Papillons blancs	51100	REIMS
Président de la formation spécialisée dans le domaine des droits des usagers	Madame	QUANTINET Danielle	CISS 4 Lotissement le Village	51300	OUTREPONT
Représentants des collectivités territoriales - Collège 1	en cours de désignation				
	en cours de désignation				
	en cours de désignation				
	en cours de désignation				
Représentants des usagers de services de santé ou MS - collège 2	Monsieur	FOURQUET Francis	Délégué régional APF	10500	LASSICOURT
	Madame	BRIGAND Claudette	Génération mouvement - les aînés ruraux	10200	BAR SUR AUBE
	M le Pr	BAEHREL Bernard	Amicale des opérés du cœur	51100	REIMS
	Monsieur	BOITEUX Jacques	FNAR	51600	SUIPPES
	Monsieur	ROUSSEL Gérard	CODERPA 52	52100	SAINT DIZIER
Représentants des conférences de territoire - collège 3	Monsieur le docteur	VAN RECHEM Michel	CH Troyes - SAMU101 avenue Anatole Fran	10000	TROYES
	en cours de désignation				
Partenaires sociaux (OS) - collège 4	Monsieur	FLORES Francis	CFDT	51000	CHALONS EN
	Monsieur	MERCEY François	CFDT	52200	LANGRES
Acteurs de la cohésion et de la protection sociales - collège 5	Monsieur	DUBOIS Thomas	URIOPSS	51100	REIMS
	Madame	BRISION Corinne	AMR-URIOPSS	51220	CAUROY LES
Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé - collège 6	en cours de désignation				
	Monsieur	Bernard ULRICH	Association nature et avenir - Ardennes	08300	RETHEL
Offreurs des services de santé - collège 7	Monsieur	ROGE Pascal	Foyer Monteclair - FHF	52700	ANDELOT-
	Madame	BOUTILLIER Caroline	EPSMM - FHF	51000	CHALONS EN
	Monsieur le Dr	VRILLAUD Henri-Georges	FHP	51100	REIMS
	Monsieur le Dr	PASQUIER Philippe	FHP	10000	TROYES
	Monsieur	TOUSSAINT Jacques	IMC-CA	51350	CORMONTREUIL
	Monsieur	MINET Christian	30 rue de la Paix	51500	TAISSY
	en cours de désignation		URPS		
	en cours de désignation		URPS		
PQ - collège 8	Monsieur le docteur	GRAND Maurice	Radiologue - Président du réseau Oncocha	51100	REIMS
	Monsieur	BIREBENT Matthieu	Directeur réseaux de santé addictions	51100	REIMS
	Monsieur	LAVAL Jean-Claude	Président de la FHF	51100	REIMS
<i>dont 1 représentant de la CRSA à la CNS</i>	Monsieur le Professeur	GILLERY Philippe	CHU Laboratoire de recherche pédiatrique 45 rue Cognacq Jay	51100	REIMS

Membres avec voix consultative :

Sont membres de la commission spécialisée des prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la CRSA, avec voix consultatives, les personnes suivantes, ou leurs représentants :

- Le préfet de la Marne,
- La préfète de l'Aube,
- Le préfet des Ardennes,
- Le préfet de la Haute-Marne,
- Le président du Conseil économique et social régional,
- Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
- Le directeur régional de la DRAAF,
- Le directeur régional de la DRAC,
- Le directeur régional de la DREAL,
- La déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité,
- Le directeur régional de la DRFIP,
- Le directeur régional de la DRJSCS,
- Le délégué régional de la DRRT,

- Le recteur de l'académie de Reims,
- Le directeur interrégional de la PJJ,
- Le président de la caisse de base du régime social des indépendants,
- Un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général,
- Le président de l'AROMSA Champagne.

Article 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication au recueil des actes administratifs.

Article 3

Le Directeur général p.i de l'ARS Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne.

Fait à Châlons-en-Champagne,

**Le Directeur général par intérim de l'ARS
Champagne-Ardenne,**


Benoit CROCHET

Arrêté N°2015-1585 du 31 décembre 2015 modifiant la composition de la Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (CRUQPC) de la Polyclinique de Montier-la-Celle et la Polyclinique des Ursulines

VU

Les articles R1112-81 et R1112-83 du code de Santé Publique ;

La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

L'arrêté du 16 janvier 2015 portant nomination de M. Benoit CROCHET, en qualité de directeur général par intérim de l'Agence Régionale de Santé de Champagne-Ardenne ;

Le décret n°2005-213 du 2 mars 2005 créant la Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge ;

Vu les propositions de l'établissement ;

ARRETE

Article 1^{er}

La composition de la CRUQPC de la Polyclinique Montier la Celle/Ursulines, pour ce qui concerne les représentants des usagers, est la suivante:

- Monsieur Jacky JACHIET, représentant de l'Association Française des diabétiques, demeurant 21 avenue Maréchal Leclerc 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS, titulaire
- Madame Françoise LAILLET, membre de Générations Mouvement – Les Aînés Ruraux, situé 1 avenue Joffre - BP 531 – 10032 TROYES, suppléante
- Monsieur Jean-Jacques MORDIN, membre de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 10), demeurant 34 rue Louis Ulbach – 10000 TROYES, titulaire
- Madame Josette GALTON, représentant de l'Association URILCO, membre de la Fédération des Stomisés de France (FSF), demeurant 4 rue du Sentier – 10140 Saint-Parres-aux-Tertres, suppléante

Article 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, dans le délai de deux mois à compter de la dernière date de publication au recueil des actes administratifs.

Article 3

Le Directeur général p.i. de l'ARS Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêt qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne.

**Pour le Directeur général p.i. de l'ARS
Champagne-Ardenne, et par délégation,
Le Chef de cabinet,**



Marielle TRABANT

Arrêté N°2015-1586 du 31 décembre 2015 modifiant la composition de la Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (CRUQPC) du Groupement de Coopération Sanitaire Maternité Epernay

VU

Les articles R1112-81 et R1112-83 du code de Santé Publique ;

La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

L'arrêté du 16 janvier 2015 portant nomination de M. Benoit CROCHET, en qualité de directeur général par intérim de l'Agence Régionale de Santé de Champagne-Ardenne ;

Le décret n°2005-213 du 2 mars 2005 créant la Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge ;

Vu les propositions de l'établissement ;

ARRETE

Article 1^{er}

La composition de la CRUQPC du Groupement de Coopération Sanitaire Maternité Epernay, pour ce qui concerne les représentants des usagers, est la suivante :

- Madame MARTIN Bernadette, représentante de l'association VMEH, demeurant 23 rue du Jard 51100 REIMS, titulaire
- Madame PIEROT France, représentante de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 51), demeurant 30 boulevard du Nord 51160 MAREUIL SUR AY, suppléante,
- Madame PAUVELET, représentante de l'Association Familles Rurales, demeurant 23 Allée des Violettes 51160 AY, titulaire,
- Madame TRUSSART Nicole, représentante de l'Association Papillons Blancs, 8 rue Maurice Cerveaux 51203 EPERNAY CEDEX, suppléante

Article 2

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, dans le délai de deux mois à compter de la dernière date de publication au recueil des actes administratifs.

Article 3

Le Directeur général p.i. de l'ARS Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêt qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne.

**Pour le Directeur général p.i. de l'ARS
Champagne-Ardenne, et par délégation,
Le Chef de cabinet,**


Marielle TRABANT